

Éducation

Quel avenir pour les écoles rurales ?

Les délégués départementaux de l'éducation nationale, bénévoles partenaires de l'école publique, estiment que l'école « ne peut être analysée sous le seul angle des effectifs ».



Élus et délégués présents pour l'assemblée générale.

L'Union départementale des délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN) de l'Allier a tenu son assemblée générale à Contigny. Organisée par la délégation de Saint-Pourçain-sur-Sioule, la rencontre a réuni une soixantaine de participants, parmi lesquels de nombreux élus, autour d'un sujet qui a largement dominé les débats : l'avenir de l'école publique dans les territoires ruraux.

La nouvelle Dasen est arrivée dans l'Allier

Le président départemental des DDEN, Thierry Dumont, s'est félicité de la présence de Christine Lauer (*), nouvelle directrice académique des services de l'éducation nationale, ainsi que de plusieurs représentants des collectivités locales et territoriales. Un signe, selon lui, de l'importance accordée à l'école publique et aux enjeux qu'elle représente pour les communes rurales.

Le maire de Contigny, Valéry Dubsay, a présenté les actions engagées pour développer l'attractivité de sa commune. Il a toutefois « regretté que les efforts consentis localement se heurtent parfois à des décisions de fermeture ou de réorganisation des services publics de proximité, notamment dans le domaine scolaire ».

Thierry Dumont a mis en lumière les défis auxquels est confrontée l'école du premier degré dans l'Allier. « Face à la baisse démographique et aux contraintes budgétaires, l'école ne peut être analysée sous le seul angle des effectifs. La fermeture d'une classe n'a pas le même impact en zone rurale qu'en zone urbaine. Cela peut être source de distorsion de l'accès à l'éducation. Les études disponibles ne confirment pas l'idée selon laquelle les élèves des écoles rurales obtiendraient de moins bons

résultats que ceux des zones urbaines. Les inégalités sociales restent le facteur le plus déterminant dans les parcours scolaires ».

Les échanges ont porté sur la carte scolaire et ses conséquences pour les territoires et les élèves. Plusieurs élus ont exprimé leurs interrogations, voire leur colère, sur les méthodes de décision et sur la prise en compte des réalités locales dans l'organisation du réseau scolaire. Le député de la circonscription, Yannick Monnet, a insisté sur le « rôle essentiel de l'école dans l'aménagement des territoires », « au-delà de sa seule mission éducative en créant du lien social et en participant à l'attractivité des communes ».

L'Allier compte 218 DDEN dans 15 délégations, précise la secrétaire générale, Suzanne Martin. Ces « bénévoles officiels, nommés en Conseil départemental de l'Éducation nationale, indépendants et attachés au service public de l'Éducation nationale, veillent aux bonnes conditions de vie de l'enfant, à l'école et autour de l'école ».

Les délégués, lors de leurs visites régulières dans les écoles, relèvent « des besoins persistants, notamment en matière d'amélioration acoustique et thermique des bâtiments scolaires et d'accompagnement, au plus près du terrain, des besoins nécessaires à l'inclusion des élèves ».

Après l'intervention du conseiller fédéral, Philippe Foltier, un message s'est dégagé avec force : « L'école publique est plus que jamais attaquée dans ses fondements de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité, les DDEN sont et seront là pour rappeler et défendre ces valeurs ».

(*) Christine Lauer arrive de Lille, où elle était directrice académique adjointe des services de l'éducation nationale du Nord.